

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2018

### **Mot d'accueil par Christophe GUILLOTEAU, Président du Conseil Départemental du Nouveau Rhône**

Le Président GUILLOTEAU tient à remercier l'ACMR d'avoir choisi l'Hôtel du Département pour son quarantième anniversaire.

Il se félicite, sur le ton de l'humour, qu'au titre de la parité, les hommes puissent enfin intégrer cette association.

Christophe GUILLOTEAU revient sur la nature symbolique de ce lieu, symbole de la République, à la fois Conseil Départemental et Préfecture. Il souligne l'absence de frontières entre les deux collectivités Nouveau Rhône et Métropole de Lyon.

Il revient sur le budget du Département voté justement hier, vendredi 23 mars, pour 560 millions d'euros, dont une grande partie sous forme d'aide aux collectivités de 21 millions d'appel à projet pour les communes.

Le Département du Rhône a de grands besoins notamment en matière de petite enfance.

Christophe GUILLOTEAU estime que le mandat d'élu local est un des plus beaux engagements. Il y a un peu plus de 500 000 élus locaux en France et la démocratie ne se ferait pas sans eux.

Il termine son discours avec une pensée pour les victimes des attentas de Trèbes. En particulier pour le Lieutenant-colonel BELTRAME, qui s'est sacrifié pour sauver la vie d'un otage.

### **Mot d'accueil de Sylvie PRIVAT, Présidente de l'ACMR**

La Présidente de l'ACMR, Sylvie PRIVAT, tient à remercier le Président GUILLOTEAU et sa Vice-présidente Christine AGARRA pour leur accueil, ainsi que les membres du service du protocole, et enfin les présents.

Elle rappelle que nous fêtons aujourd'hui les 40 ans de l'association, créée le 20 octobre 1978, au siège de la COURLY, faisant suite à l'amicale fondée par Laurence SABATIER, présente à nos côtés ce matin.

L'ACMR organise dès sa création des rencontres avec les femmes élues et des formations, se rapproche de ses homologues. Sous la houlette de Muguette DINI, la création de la Fédération des associations de femmes élues est amorcée.

En 2001, avec les lois sur la parité, des hommes entrent au Conseil d'Administration. C'est sous la présidence de Nicole THERON, que les 3 commissions sont mises en place. En 2015, l'association est rebaptisée suite à la création de la Métropole.

Sylvie PRIVAT tient à rendre un hommage appuyé à Laurence SABATIER, toujours soucieuse des autres, soucieuse de la place des femmes dans les conseils municipaux. Si nous sommes ici, c'est grâce à elle et l'assemblée tient à la remercier du fond du cœur pour son action.

L'année 2017 a été marquée par les Présidentielles et les Législatives, nous n'avons donc pu organiser autant d'événements que nous le souhaitions. Nous nous sommes tout de même rendus à l'Assemblée Nationale, à l'Opéra Garnier et organisé sur site un repas à destination des adhérents.

L'ACMR fonctionne grâce à une équipe dynamique, que la Présidente remercie pour leur disponibilité, et leurs conseils.

## 1. Présentation du rapport financier

Le résultat de l'exercice est légèrement négatif, en raison de l'avance des frais du prochain voyage, les remboursements étant reportés sur 2018.

Nous disposons de plus de 7 000€ sur notre Livret A. La santé financière de l'association est donc bonne.

<b>COMPTE DE RESULTAT 2017</b>			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
<b>Prestations de services</b>	6 421,00	<b>Autres achats et charges externes</b>	10 243,00
Participations Formations	1 560,00	Fourniture de bureau	258,00
Remboursement divers	1 091,00	Assurance RCE 01/03/2017 - 28/02/2018	415,00
Voyage Assemblée Nationale 28.10.2017	3 770,00	Honoraires comptables	540,00
		Formations	1 412,00
		frais bureau+CA	1 337,00
<b>Subventions d'exploitation</b>	1 473,00	Affranchissements divers	99,00
Subventions communes (17)	1 323,00	frais de déplacement (parking-stationnement)	34,00
Subventions diverses (don)	150,00	solde voyage Lisbonne (rembours+cadeaux)	303,00
		voyage assemblée nationale 28.10.2017	4 573,00
		frais tenue assemblée générale	326,00
<b>Autres produits</b>	1 397,00	Internet + charte	652,00
Cotisations adhérents (66)	1 320,00	Frais bancaires (CB + frais relevés et tenue de compte)	229,00
Produits divers gestion courante	77,00	Divers (fleurs décès)	65,00
<b>Total des produits d'exploitation</b>	9 291,00	<b>Total des charges d'exploitation</b>	10 243,00
		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-951,00
		RESULTAT FINANCIER (produits financiers)	9,00
		<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-942,00

<b>BILAN</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>STOCKS ET EN COURS</b>		<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Disponibilités	15 247,00	Report à nouveau	16 189,00
		Résultat de l'exercice	-942,00
<b>TOTAL ACTIF</b>	15 247,00	<b>TOTAL PASSIF</b>	15 247,00

*Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## 2. Rapports des trois commissions

### ***Séverine FONTANGES, Vice-présidente à la communication***

Concernant la communication, nous disposons de trois outils que sont le site internet, la page Facebook et la newsletter, ces dernières étant numérisées et à disposition sur notre site internet.

La newsletter est envoyée deux fois par an. Elle comprend désormais une nouvelle rubrique « Zoom sur » qui permet de développer un point particulier d'actualité, comme « la loi de finance » pour l'édition de janvier 2018.

### ***Florence BOCQUET, Vice-présidente à la formation***

Les formations permettent, tout en étudiant en profondeur un thème particulier, d'échanger sur nos bonnes pratiques dans nos communes respectives.

En 2017, nous avons organisé trois formations :

- 17 mars 2017 - Comprendre l'intercommunalité à Grézieu-la-Varenne
- 12 mai 2017 - Les Marchés Publics à Marcy l'Etoile
- 1<sup>er</sup> décembre 2017 - Le Conseil Municipal d'Enfants à Chasselay

Pour 2018, plusieurs propositions ont été formulées par les adhérents et vont donc être organisées des points sur :

- Les Conseils de Quartier le 2 juin 2018
- Les finances communales
- Les lois de finances (2018-2019) : préparation, vote, application

### ***Martine MAURICE, Vice-présidente de la commission voyages, visites d'études***

L'Assemblée Générale passée s'est déroulée à l'Institut Lumière en 2017 et le premier semestre a laissé place à peu de visites d'études, en raison de l'actualité électorale. L'année s'est achevée tout de même par notre traditionnelle visite de l'Assemblée Nationale, le 28 novembre. Notre délégation a été reçue par Patrice VERCHERE, puis nous avons aussi été accueillis par Cyrille ISAAC SIBILLE qui nous a ouvert les portes de l'Hôtel de Lassay, et enfin Thomas GASSILOUD et Thomas RUDIGOZ. Puis notre journée s'est poursuivie par un déjeuner des adhérents et une visite de l'Opéra Garnier avec une guide exceptionnelle.

Pour 2018, nous organiserons :

- Une visite du Mont Verdun, le 26 avril 2018, base aérienne stratégique pour notre Défense nationale. Recommandé pour des personnes en bonne condition physique.
- Une participation à une assemblée plénière de la Région qui précèdera une visite de la Maison des Confluences, le 21 juin 2018.
- Enfin, en octobre 2018, le voyage d'étude à Edimbourg. Ville médiévale et nouvelle, capitale d'Ecosse depuis le XV<sup>ème</sup> siècle. Question de l'indépendance et de l'autonomie se pose, avec

son Parlement atypique. Thématique du Brexit se pose aussi bien entendu. Vol direct Lyon Edimbourg. 4 jours de voyage. Rencontres institutionnelles et touristiques.

***Clôture de l'Assemblée Générale à 9h45. Temps de pause.***

**CONFERENCE : « LA POLITIQUE DE SECURITE ET LA LUTTE CONTRE LES ENTREPRISES TERRORISTES »**

***Intervention d'accueil par Christine AGARRA, Vice-présidente du Conseil Départemental du Rhône***

La Vice-présidente souligne son plaisir renouvelé de pouvoir partager du temps avec l'ACMR. Une association ouverte à la mixité, à l'égalité, à la complémentarité.

Le Département est la collectivité qui après la commune permet de travailler avec tous les élus. Avec la volonté de faire bénéficier d'une offre au plus près de nos concitoyens. Collectivité qui touche tous les âges de la vie : de la naissance à la perte d'autonomie.

Christine AGARRA, par ailleurs membre de notre association, nous souhaite un très bel anniversaire et nous donne rendez-vous dans 20 ans.

***Intervention de Jacques BAILLET, représentant de l'Association de Soutien aux Armées Françaises, avocat général à la cour d'appel de Grenoble, procureur et membre de l'association nationale des magistrats honoraires.***

Rappel tragique de l'actualité, puisque la France a été frappée hier midi par une nouvelle attaque terroriste dont le bilan est de quatre morts et de plusieurs blessés graves. Rendre hommage en particulier au Lieutenant-colonel BELTRAME.

Lutte qui a démarré dès 1986. L'individu qui a commis son attentat hier a obtenu plusieurs condamnations, était salafiste – salafisme est un mouvement religieux de l'Islam sunnite qui demande un retour aux pratiques en vigueur à l'époque du prophète Mahomet et la rééducation morale de la communauté musulmane - était fiché S, dispositif de signalement des personnes menaçant potentiellement la sûreté nationale par le recours ou soutien actif apporté à la violence, fiche qui comporte 16 degrés.

Caractère terroriste de l'attaque d'hier ne fait pas de doute, au vu des déclarations de l'auteur de cet attentat, qui s'est revendiqué de Daech. Montre que le niveau de la menace terroriste est toujours aussi élevé, malgré ce que l'on aurait pu penser.

Le terrorisme frappe la France et les pays occidentaux depuis plus de 30 ans, avec le Hezbollah, le GIA...

Notre armée est projetée en opération extérieure depuis plus de 35 ans afin de rétablir la paix dans plusieurs pays étrangers éloignés et ce en vertu des demandes de l'Organisation des Nations Unies où elle agit seule ou avec d'autres pays. Ou alors dans le cadre de nos opérations de maintien de la paix en Afrique par accords suite à l'indépendance. Nous pouvons évoquer entre autres :

- L'opération SERVAL : 11 janvier 2013 et le 31 juillet 2014. Lancée avec les autorités maliennes, avec l'objectif de stopper l'avancée des groupes djihadistes vers le sud Mali et d'assurer la sécurité des milliers de Français présents sur place. Elles ont réussi à affaiblir des mouvements comme AQMI,

- L'opération BARKHANE : lancée le 1<sup>er</sup> août 2014 avec les pays de la bande Sahelo-Saharienne, notamment ceux du G5 Sahel. Mandat renouvelé pour la 4<sup>ème</sup> fois jusqu'au 30 juin 2018 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Rétablissement de l'autorité de l'Etat et protection des civils. 600 militaires de 20 Etats différents participent. Nous disposons également de forces prépositionnées en raison de notre politique africaine.
- L'opération CHAMMAL : lancée le 19 septembre 2014, qui constitue le volet français en Irak qui regroupe 60 nations. Apporte un soutien militaire aux forces locales engagées contre Daech. Le Conseil de sécurité a pris une résolution qui permet l'utilisation de la force létale sur le territoire.

Face à la menace terroriste, le Président HOLLANDE avait étendu en 2015 la zone d'intervention de nos forces à la Syrie, pour prévenir les attaques. Suite aux attentats de Paris, les Nations Unies ont également souhaité marquer une ferme détermination face au terrorisme et autorisé l'utilisation de la force létale. 700 sorties aériennes, 1 400 frappes, en Irak et en Syrie et permis la libération de Mossoul.

Ces exemples démontrent la permanence de l'état de guerre dans lequel nous sommes face aux terrorismes.

Concernant la sécurité intérieure, les OPINT. Les attentats depuis le 7 janvier 2015 ont fait près de XXX morts, auxquels on peut ajouter ceux décédés suite aux attaques de MERAH. Entretient un esprit de terreur au sein de la population.

Ce conflit est qualifié d'asymétrique, n'opposant plus un ou des Etats à d'autres, mais des individus disséminés, sans frontières, sans Etat, sans culture autre que la leur par l'asservissement des populations. Ce nébuleuse excelle dans la communication, grâce à une très grande maîtrise des réseaux sociaux, arme la plus efficace en termes de recrutement.

La loi du 3 avril 1955, prise pendant la guerre d'Algérie, permet la mise en place de l'Etat d'urgence, qui restreint les libertés publiques de façon temporaire, des perquisitions administratives, en passant par la dissolution de groupes, la restriction de la liberté de circulation, des interdictions de séjour...

Mesures de la loi du 30 octobre 2017, consistent à créer des zones de protection pour les grands événements sportifs et culturels avec des opérations de filtrage, la modification des modalités d'assignation à résidence renouvelable sans autorisation du juge, tous les trois mois, pendant un an maximum. Le Tribunal de Grande Instance de Paris reprend la compétence de tous les actes de terrorisme. 200 dossiers ouverts depuis.

Cette loi a fait l'objet de beaucoup de critiques, dont une question prioritaire de constitutionnalité.

La législation permet aujourd'hui aux forces de l'ordre de conserver leur arme même en dehors de leur service. L'administration pénitentiaire peut également utiliser des services de vidéo-protection, ainsi que les autorités de transports.

Enfin, décret du 15 juin 2017 a créé le Coordinateur national du renseignement et le Centre national du contre-terrorisme. C'est un organe de pilotage des différents services de renseignement et assurer une bonne communication, luttant contre les cloisons étanches. Le Ministre de l'Intérieur a récemment évoqué les résultats de ce dispositif, qui a permis d'éviter 11 tentatives d'attentats sur la période considérée.

***Intervention de Patrice VERCHERE, Député du Rhône***

Passé d'une relative méfiance de nos services de renseignements, par des révélations de certaines barbouseries, à une relation désormais plus équilibrée, avec véritable contrôle parlementaire de ces activités.

Participation à la commission d'enquête sur le bilan des actions mises en œuvre suite aux attentats du 7 janvier 2015.

Nommé à la délégation parlementaire au renseignement, composée de 4 députés et 4 sénateurs, dont les présidents de la commission de la Défense et celle des Lois, membres de droit. Etablissement d'un rapport annuel, dont une partie est publique. Membre également de la commission de vérification des fonds spéciaux, destinés à nos services de renseignements.

DGSE travaille par essence dans un cadre illégal, puisque dans des pays alliés et ennemis. DGSI elle a un cadre parfaitement légal.

Tristement d'actualité, suite à l'attentat du 23 mars 2018 de Trèbes. La menace terroriste islamiste internationale ne date pas de 2015, mais bien avant, dans les années 90 avec l'ex-Yougoslavie. Les déséquilibres afghans, irakiens, syriens, n'ont joué que le rôle de catalyseur.

Notre pays constitue une cible de choix, parce que nous intervenons sur un certain nombre de TOE, opérations qui nous protègent d'attaques intérieures.

4 000 personnes sont suivies par la DGSI à ce titre, 8 000 autres n'ont que des signaux faibles. 11 attaques terroristes désormais.

Deux cercles dont un premier avec 6 principaux services :

**Ministère des Armées**

- DGSE
- Direction Renseignement Militaire
- Direction Renseignement Sécurité de la Défense

**Ministère de l'Intérieur**

- DGSI, ex-DST.

**Ministère de l'Economie**

- TRACFIN
- Direction des Recherches Douanières (douanes ont des pouvoirs d'investigation larges).

Puis un second cercle :

- Service du Renseignement Territorial (ex-RG)
- Sous-direction de l'anticipation opérationnelle (Gendarmerie Nationale, particulièrement spécialisée dans les signaux faibles)
- Bureau Central du Renseignement Pénitentiaire
- Direction du Renseignement de la Préfecture de Police de Paris
- Coordinateur national du Renseignement

Ce second cercle est le plus lié aux élus locaux, notamment les maires. La lutte contre le terrorisme répond des compétences régaliennes de l'Etat, mais les collectivités territoriales ont tout leur rôle à

jouer à ses côtés. L'UCLAT a mis en place une plateforme de signalement depuis 2014. Le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance agit aussi dans ce sens.

Le terrorisme ne touche pas que les grandes villes. Rôle important pour les élus au point qu'un plan national de lutte contre la radicalisation en direction des collectivités va être mis en place, prévoyant notamment des formations sur ce sujet, collectivités qui pourraient désigner un référent.

### ***Intervention de Gilbert-Luc DEVINAZ, Sénateur du Rhône et de la Métropole de Lyon***

L'actualité récente démontre que le sujet retenu il y a quelques mois nécessite d'autant plus des interventions. Pensée pour les 19 victimes, leur famille et au Lieutenant-colonel BELTRAME qui nous a quitté cette nuit.

1989, le diplomate Alexandre ARBALTOV, avait prévenu les américains : « Nous allons vous priver d'ennemis ». La disparition de l'Union Soviétique a mis les diplomates dans une situation complexe, en absence d'ennemis, nous avons changé la manière de le décrire. Dès 1994, dans le livre blanc de la défense, explication comme quoi les menaces et les risques étaient devenues multiformes. Nous sommes dans une imprévisibilité, entretenue y compris par des Chefs d'Etat.

Les livres blancs, revues stratégiques, ont permis de redéfinir un certain nombre d'éléments, comme le délitement de certains Etats proche-orientaux et africains, la division de l'Europe, etc. Convient d'insister sur deux points, expérience comme nouveau Sénateur et les problématiques propres aux élus locaux.

La France continue à peser dans ce vaste monde, reste influent, par l'étendue de son territoire, sa présence diplomatique et consulaire et l'excellence de notre armée. Elle doit continuer à peser pour favoriser le règlement des conflits, seul moyen de se protéger à long terme. Notre outil militaire doit être renforcé, c'est l'enjeu de la LPM 2015-2019. Dans le cadre d'une délégation du Sénat, s'est rendu il y a peu à Djibouti, où la langue française est parlée et reste une plateforme pour la conduite d'OPEX. Les Français y sont reconnus et appréciés. Djibouti continue à se développer d'ailleurs par de lourds investissements des chinois.

Ces territoires sont proches de nous par les échanges liés à la mondialisation. L'accroissement des échanges mondiaux fait que les conséquences d'un conflit à plusieurs milliers de kilomètres de chez nous peuvent nous toucher.

Un continuum de Défense a été créé, véritable rupture binaire et ancienne entre problématiques de sécurité intérieure et extérieure. Ainsi, le chantier de la radicalisation, comme les cas des djihadistes partis en Syrie ou ceux présents sur notre territoire, fait partie de ce continuum. Le retour des combattants étrangers rend ce défi d'autant plus lourd à gérer. Les services sociaux et éducatifs sont aussi liés à ce combat. Notre approche doit donc être politique (valeurs républicaines de la laïcité), territoriale (favoriser l'égalité réelle entre les habitants), éducative (favoriser l'esprit critique), citoyenne (affirmer cette résilience du pays face à des actes dramatiques). C'est dans cette approche que les élus locaux ont à jouer, avec l'effort de formation qui est engagé par l'Etat, qui permettra aux élus de mieux comprendre les logiques qui sous-tendent la radicalisation. Chacun une fois formé peut dès lors prévenir. De nombreuses personnes vont sortir de détention en 2020, donc véritable défi.

Tous les acteurs sont concernés, chacun à son niveau, dont les élus locaux, qui assurent le maillage territorial, qui peuvent sentir des évolutions difficilement perceptibles par d'autres acteurs. Beaucoup de communes se sont également lancées dans des actions de formation sur les premiers secours.

***Intervention d'Emmanuel AUBRY, Secrétaire général, Préfet délégué à l'égalité des chances***

La sécurité et la lutte contre le terrorisme repose sur un ensemble, l'implication de tous les services, de sécurité comme éducatifs et sociaux.

Doit avoir à la fois de l'humilité et un sens de l'initiative.

Rien dans les événements actuels ne vient remettre en cause les craintes de ces dernières années. Les attentats obéissent à des modus operandi variés qui combinent des actions assez simples, ou à l'inverse d'implication élevée.

Dans la séquence actuelle des attentats, on peut distinguer 3 phases :

- Forme de conquête dès 2015
- Phase de raréfaction des actes complexes mais qui active des loups solitaires
- Phase actuelle marquée par la disparition des combattants en Syrie et agit donc par représailles.

Menace très élevée et quasiment impossible de détecter systématiquement des passages à l'acte. Différence avec la précédente vague des attentats 80-90, est le face-à-face imposé par les terroristes vis-à-vis de leur victime.

Le sujet particulier de la radicalisation constitue un sas d'entrée vers le terrorisme. Originellement filière syro-iraquienne. La Syrie a aspiré ces djihadistes en 2013, phénomène qui s'est massifié. Plus d'un tiers des hommes français qui se sont rendus sur place y sont décédés.

La carte du taux de pauvreté en France fait apparaître le lien avec le développement de la radicalisation.

Identification de tous les signaux faibles : changements de vêtements, prosélytisme en ligne... Il s'agit d'hommes en majorité, plutôt convertis, jeunes adultes, avec pour la moitié d'entre eux des antécédents judiciaires. Les ruptures intra-familiales font partie de l'équation. L'absentéisme scolaire ou au travail, le recours accru à la théorie du complot, refus de serrer la main, sont des éléments qui doivent appeler une attention particulière voire un signalement.

Cette lutte ne s'arrêtera pas demain, s'inscrit dans notre stratégie de défense et de sécurité commune. L'attention qui doit être celle des élus, sont à la fois les formations, mais aussi les contacts réguliers avec les forces de sécurité, etc.

**Questions de la salle**

*Information des élus des fichés S présents sur leur commune ?*

Fichier de travail des forces de l'ordre. Ne concerne pas des personnes qui sont toutes radicalisées mais au contraire des éléments très complexes, comme signaler tel contact, ou avoir une attention sur tel aspect ou tel autre. C'est la raison pour laquelle le choix est fait d'en limiter l'accès aux opérationnels.

*Intervention de Michele VIANNES, Présidente de Regards de Femmes pour souligner l'importance de notre réseau diplomatique, mais aussi la grande utilité de la prévention dans les quartiers via les femmes.*